

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Reportée à l'ordre du jour.

LES PROGRAMMES RÉGIONAUX POUR LES ANNÉES 1972 À 1975

Motion n° 30—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des résumés des programmes régionaux pour les années 1972-1973, 1973-1974 et 1974-1975, couvrant les régions telles que l'Afrique du Commonwealth, l'Amérique du Sud, l'Afrique francophone, ainsi que toutes les autres régions pour lesquelles des programmes régionaux ont été préparés.

[Français]

**M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, la motion n° 30 n'est pas acceptable parce que dans les documents qu'on nous demande de produire, il y a certaines parties portant sur les relations internationales dont le contenu ne peut être divulgué sans risquer de nuire à la conduite future des relations étrangères du Canada. Je demanderais donc à l'honorable député de bien vouloir retirer sa motion.

(La motion est reportée à l'ordre du jour.)

[Traduction]

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, je demande que les autres avis de motion restent au *Feuilleton*.

[Français]

**M. De Bané:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Matane (M. De Bané) invoque le Règlement.

**M. De Bané:** Monsieur le président, le secrétaire parlementaire a demandé tantôt la permission d'être dispensé de déposer un document dans les deux langues officielles. Vous avez demandé s'il y avait consentement unanime pour que les documents soient déposés seulement dans l'une des deux langues officielles. Personnellement, je m'y suis opposé. Je ne veux pas revenir sur ce qui est passé, mais je voudrais aviser l'honorable secrétaire parlementaire ou n'importe quel ministre que je m'opposerais à l'avenir à ce qu'on dépose un document dans seulement l'une des deux langues officielles.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Je n'ai peut-être pas bien saisi l'objection du député, parce que je n'ai pas pu l'entendre. Lorsque le secrétaire parlementaire a eu formulé sa proposition à la Chambre, j'ai demandé le consentement et il en a été ainsi ordonné. Je n'ai pas entendu de voix dissidente et c'est peut-être parce que je n'entends pas bien de l'oreille droite.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE D'EXPOSÉ DES OBJECTIFS DE L'ACCORD RECHERCHÉ ET DES PROGRÈS RÉALISÉS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, comme nous approchons probablement

### Questions orales

maintenant du congé de Pâques, je voudrais demander au premier ministre s'il peut nous assurer que la Chambre sera tenue au courant durant la première semaine à notre retour après Pâques des particularités concernant le prétendu programme de consensus et tous autres plans d'urgence que le gouvernement pourrait avoir élaboré pour faire face aux très graves difficultés économiques et sociales au Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, si le député veut parler de la déclaration que je ferai publiquement à la conférence des premiers ministres, je serai certes disposé à la discuter à la Chambre et à répondre aux questions à ce sujet. S'il veut obtenir une autre déclaration, je ne peux pas lui donner cette assurance.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant doit admettre qu'étant donné que nous réclamons ces renseignements depuis des mois, sa réponse est absolument inacceptable. Le premier ministre ne se rend-il pas compte que cette attitude créera inévitablement un climat d'hostilité et d'animosité à la Chambre à notre retour? S'il doit en être ainsi, monsieur, soit!

### LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSSIBILITÉ DE DISCUSSION DU PROGRAMME D'ENTENTE À LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser quelques questions au premier ministre et essayer de percer le secret dont on semble entourer à la Chambre le programme en vue d'un consensus. Le premier ministre a dit à la Chambre jeudi dernier que, le premier jour de la conférence des premiers ministres, les délibérations seraient tout probablement publiques. Quelles questions seront à l'étude le premier jour et, plus précisément, le programme en vue d'un consensus sera-t-il discuté publiquement à ce moment-là? Je crois que nous avons le droit de connaître la pensée du gouvernement à ce sujet. La réunion sera-t-elle publique?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le programme est le suivant: il y aura une déclaration par les onze premiers ministres et il y aura deux questions à l'ordre du jour: premièrement, les prix et la distribution du pétrole et du gaz, et le reste; deuxièmement, la conjoncture économique. Je ne peux pas dire de façon certaine combien de temps nous passerons sur la première question ou si nous aborderons la seconde question le premier jour. Il y a tout lieu de supposer que la seconde question ne sera pas abordée le premier jour et il est possible que l'étude de la première se poursuive la deuxième journée. Je ne peux pas décider pour les premiers ministres s'ils voudront à ce moment-là rendre publique ou non une partie de leurs entretiens.

● (1440)

J'ai pris une décision que j'ai rendue publique à la Chambre: le gouvernement fédéral ne prendra pas l'initiative de tenir les réunions en privé mais, si tel était le vœu du comité des premiers ministres, nous le respecterions et l'appuierions.